

**Tome 58**

**fascicule 3**

**Mars 1989**

---

Abonnement 140 F — Le numéro 25 F

ISSN 0366-1326

**BULLETIN MENSUEL**  
**DE LA**  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

**Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON**

Rédaction : R. ALLEMAND

---

## BIOLOGIE GENERALE :

### Des monstres, des légendes, des animaux...

(Résumé-commentaire de la conférence du 18 octobre 1988)

*Michel Dethier*

De tous les animaux plus ou moins « mystérieux » qui rôderaient encore sur notre Terre à l'abri des regards indiscrets des zoologistes, Nessie et le Yéti sont certainement les plus fameux. Mais il y en a d'autres : les océans, les grands lacs, les hautes montagnes et les forêts impénétrables semblent peuplés, au vu des témoignages, de bien étranges créatures.

Que sont-elles au juste ? Mythes indigènes, hallucinations éthyliques, farces grossières (ou médiatiques), erreurs d'observations, rescapés de la « Préhistoire » ou animaux réels encore inconnus ? En d'autres termes, tout cela relève-t-il de l'ethnologie, de la psychologie (voire de la psychiatrie) ou y-a-t-il là matière pour le zoologiste ?

C'est pour tenter de répondre à ces questions que fut fondée, en 1982, l'International Society of Cryptozoology. Le terme de « Cryptozoologie » a été forgé par W. LEY et B. HEUVELMANS il y a maintenant quelque 40 ans. Dans l'esprit du second, reconnu comme le « père de la Cryptozoologie », il sert à désigner la Science des animaux « cachés » (en grec : *krupto*) c'est-à-dire ceux dont l'existence, en raison du manque de spécimens ou de tout autre matériel anatomique significatif, n'a pas encore été officiellement reconnue mais persiste néanmoins à travers traditions et témoignages. Dans cette optique, la découverte récente du Requin à grande bouche (*Megachasma pelagios* Taylor *et al.*, 1983) et les témoignages persistants (et même les photos !) concernant la survivance du Thylacine (ou Loup de Tasmanie) n'ont rien à voir avec la Cryptozoologie : le premier n'apparaît dans aucune légende ou témoignage et le second, s'il est censé avoir disparu depuis 1936, a eu le temps d'être bien connu des zoologistes.

Le 18 octobre 1988, j'ai donné devant notre Société une conférence sur ce thème. La salle était comble, en tout cas bien plus pleine que lorsque j'avais fait un exposé sur les Hétéroptères aquatiques en 1985 (je suis en réalité entomologiste). Au cours de cet exposé, je me suis efforcé de présenter trois exemples classiques sous différents angles, parfois contradictoires. Quelles peuvent être les origines mythiques du Serpent-de-mer, du Yéti et de Nessie ? Les traditions qui se rapportent à ces créatures ont-elles des bases « historiques » consignées et quelles sont-elles ? Que possédons-nous aujourd'hui comme éléments (je n'ai pas dit preuves) matériels à verser au dossier ? Une accumulation de témoignages oculaires peut-elle constituer une preuve irréfutable ? Les empreintes, les photos et même les films doivent-ils être considérés obligatoirement et en bloc comme des faux *ou* comme des preuves ?

Hélas, c'était une tâche difficile et je ne prétends pas du tout m'en être acquitté à satisfaction. Il me faudra sans doute encore souvent remettre l'ouvrage sur le métier. Hélas, deux fois hélas, si mes brèves incursions dans ce domaine controversé ont suscité des réactions intéressées de la part de mes collègues zoologistes, il y en a eu d'autres, beaucoup moins positives ! Hélas, trois fois hélas, certains cryptozoologistes, pourtant parmi les mieux documentés, n'ont guère mieux réagi à mes propos qu'ils semblent avoir jugés trop « démolisseurs ». Les uns accusant les autres de « langue de bois » et d'idéologie (sic), les autres accusant les uns de dogmatisme et de « révisionnisme », la discussion scientifique s'estompe et laisse la place au débat politique...

Quelle position adopter ? Faut-il déclarer que l'on *croit* ou qu'on *ne croit pas* à Nessie et au Yéti ? Je suis zoologiste et, à mon avis, la Zoologie n'est pas une affaire de foi mais de preuves. Dans l'état actuel de nos connaissances, j'estime vraisemblable l'existence de (relativement) grands animaux encore inconnus. Certains d'entre eux se rencontrent peut-être dans des traditions locales et ont peut-être même été observés. Quels sont-ils précisément et où sont-ils exactement ? Ce sont là des questions à examiner cas par cas. Mais pour moi une chose reste certaine : la description scientifique et l'attribution d'un binôme latin à l'un ou l'autre de ces animaux ne peuvent reposer que sur des preuves incontestables, vérifiables par tout zoologiste compétent.

Est-ce que je crois à la théorie de l'évolution ? J'estime qu'à l'heure actuelle, dans l'état de nos connaissances, c'est la meilleure manière d'expliquer un grand nombre d'observations ! Mais si un jour, quelqu'un apportait une démonstration contraire, solide et iréfutable, j'espère avoir le courage intellectuel de changer radicalement d'avis, sans essayer de faire entrer de force un élément nouveau dans un cadre ancien (qui n'était de toute façon pas prévu pour le recevoir), ni de faire passer mes sentiments et pulsions personnels pour le résultat de profondes réflexions intellectuelles en les habillant de raisonnements d'apparence logique.

## BIBLIOGRAPHIE

Jean-Denis GODET. — *Arbres et arbustes aux quatre saisons*. Delachaux & Niestlé — David Perret éditeur, Neuchâtel-Paris, 1988. 215 pp. Prix : 199 Francs. Préface de Jacques H. DUMÉRIL, du W.W.F.

Le chapitre d'introduction nécessite une attention particulière car il sécurise l'homme de métier ou l'amateur, avec le vocabulaire, très particulier, lié aux descriptions botaniques.

Dans le second chapitre, les 23 espèces les plus importantes sont admirablement présentées en leurs différents aspects saisonniers. L'auteur insiste encore, sur la signification et l'influence qu'elles ont eues dans les traditions populaires. Pour faciliter l'utilisation de la clé, les descriptions abrégées des espèces apparaissent sur fond gris, ce qui les distingue de la clé elle-même.

Le troisième chapitre contient les descriptions détaillées de 264 espèces avec, pour chacune, un texte précis et des photographies. Dans tout son travail, l'auteur a réuni un ensemble de documents photographiques remarquables et je vais jusqu'à dire extraordinaires dont la présentation, des plus soignées, est un régal pour l'œil et pour l'esprit.

Je serai moins laudatif pour le texte : à nouveau nous avons un ouvrage atteint du « Syndrome d'Irresponsabilité Des Auteurs » avec une éruption de négligences orthographiques ou grammaticales. Je cite au hasard :

— p. 16 : *L. cuprifolium* pour *L. caprifolium*.

— « Lobes » p. 30, col. 2, ligne 33 est un mot du genre masculin : toute la phrase est à reprendre.

— « L'hêtre » pour « Le hêtre », p. 30, col. 1, ligne 1.

— « Péloponèse » pour « Péloponnèse », p. 44, ligne 34, col. 3.

— A la page 62, la notation des degrés Celsius °C est curieusement exprimée (lignes 15, 27, 37)...

A la fin du livre, un index en français et en latin, permet de retrouver facilement une espèce.

En conclusion, ce livre rendra, malgré la remarque précédente, d'éminents services à tous les fanatiques de dendrologie et aux amoureux de la nature, et ils sont nombreux.

André GRIOT.

Pierre DUPONT. — *Index synonymique de la flore des régions occidentales de la France (plantes vasculaires)*. 256 pages. Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, nouvelle série. Numéro spécial : 8, 1986.

Pierre DUPONT, Professeur à l'université de Nantes, vient en publiant cet ouvrage de rendre un immense service aux botanistes amateurs ou professionnels, en faisant le point sur les changements successifs nomenclaturaux.

Il donne la correspondance entre les appellations des différentes flores en prenant pour références : Flora Europaea, Med-Checklist, Atlas Florae Europaeae, Nouvelle Flore de Belgique, Flora d'Italia (PIGNATTI), Flore de France (GUINOCHET et DE VILMORIN), Suppléments 1 à 5 à la Flore de COSTE (JOVET et DE VILMORIN), BADRÉ et DESCHATRES pour les Ptéridophytes, KERGUÉLEN pour les Graminées, Les 4 Flores de France de P. FOURNIER, Flore de COSTE et Flore de ROUY.

L'ouvrage traite la moitié occidentale de la France jusqu'à une ligne approximative Lille-Paris-Bourges-Aurillac-Albi-Foix.